

Déclaration de soutien aux principes du Pacte mondial

Paris, le 25 septembre 2017

Monsieur le Secrétaire Général des Nations unies.

Par cette lettre, nous sommes heureux de vous confirmer que Groupama réitère son soutien aux dix principes du Pacte mondial des Nations unies, comme chaque année depuis l'adhésion du groupe à ces valeurs en février 2007.

Nous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et de favoriser l'atteinte des **Objectifs de Développement Durable (ODD)** formulés par les Nations unies. Vous trouverez dans cette communication des actions qui illustrent notre contribution aux ODD.

Dans cette perspective notamment, Groupama a retenu les **quatre axes stratégiques RSE suivants pour les années 2016-2018** : être un employeur responsable, agir en partenaire responsable et durable de nos sociétaires et clients, valoriser les actions de développement dans les territoires et pour la société civile – dont l'engagement dans la lutte contre les maladies rares – et agir en faveur de l'environnement.

Vous trouverez ci-joint la communication du groupe sur le progrès concernant les droits de l'Homme, le droit du travail, la qualité de vie au travail, les engagements pour la formation, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. L'ensemble de ces actions et leurs résultats sont également intégrés dans notre rapport annuel 2016, consultable sur :

http://www.groupama.com/wp-content/uploads/2017/05/Rapport-Annuel_Groupe-Groupama_2016.pdf

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de nos salutations distinguées.

Thierry Martel Directeur Général